

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 05 SEPTEMBRE 2016**

Membres du conseil municipal	Présents	Absent	Absent excusé	Procuration
MARIE Camille	X			
De LAFORCADE Éric	X			
CORBIERE Martine	X			
GOUESLARD Pierrette	x			
PAUMIER Mickaël	X			
LETROUVE Bernard	X			
HEURTAUX Daniel	X			
LETASSEY Georges	X			
GUILLOCHE Anthony	x			
DOUBLET Gisèle			X	Donnée à Mme Corbière
LADROUE Alexandra		X		

Secrétaire de séance : Mme Martine CORBIERE

Date de convocation : le 30 août 2016

Ordre du jour :

1) Finances :

- Indemnités adjoints
- Participation aux frais de clôture des écoles

2) Rentrée des classes : les différentes étapes du transfert des classes de Trelly vers Contrières.
Compte rendu.

3) Lettre de Contrières : Présentation du projet

4) Point sur la mise en place de l'abri-bus au lieu-dit "la cour Sainte"

5) Travaux de raccordement France Telecom

6) Eglise : présentation du devis de sonorisation

7) Questions diverses

Le compte rendu du 07 juillet 2016 transmis par mail le 2 septembre 2016 aux élus, n'appelle aucune observation. Il est adopté.

Monsieur MARIE Camille Maire, ouvre la séance

1. Finance :

a. Indemnités des adjoints

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2123-20 et suivants,
- Vu les arrêtés municipaux du 25 avril 2014 portant délégation de fonctions aux adjoints au Maire.

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer dans les conditions posées par la loi, les indemnités de fonctions versées aux adjoints au Maire, étant entendu que les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- **DECIDE** de fixer le montant des indemnités pour l'exercice des fonctions d'adjoints au Maire au taux de 6.6%, pour le 1^{er} et 2^{ème} adjoint et au taux de 3.20% pour le 3^{ème} adjoint de l'indice 1015 à compter du 04 avril 2014.

DIT QUE cette délibération annule et remplace celle du 02 juin 2016 n°020614-01.

b. Participation aux frais de clôture école

Monsieur le maire propose de participer à hauteur de 50% du montant TTC aux frais pour la mise en place d'une clôture pour la sécurité des enfants aux écoles. Le conseil émet un avis favorable.

2. Rentrée des classes : les différentes étapes du transfert des classes de Trelly vers Contrières. Compte rendu.

Mme Corbière explique aux membres présents que depuis la fin de l'année scolaire, le terrassement de la salle de convivialité a été réalisé par l'entreprise STEA de Cerisy-la-Salle. Ce terrassement a permis l'installation provisoire de 3 structures modulaires.

Le déménagement de l'école de Contrières a eu lieu le 16 juillet et celui de Trelly le 30 juillet, Mme Corbière remercie les participants aux déménagements.

Des travaux de peintures ont été également effectués dans l'ancien logement communal.

La mise en place des réseaux (électriques et téléphoniques) ont nécessité beaucoup de temps et de patience. Certaines connexions sont en cours.

Dans la cantine, le branchement du lave-vaisselle provenant de la cantine de Trelly a été réalisé par M Letassey.

La garderie sera installée dans la salle polyvalente un grand nettoyage a été réalisé.

Il reste à prévoir le balayage de la cour qui sera réalisé par l'agent communal.

3. La lettre de Contrières

Mme Corbière présente la maquette aux membres présents. Sa publication aura lieu mi-septembre

4. Point sur la mise en place de l'abri-bus

Monsieur Guilloche informe le conseil municipal que l'abri-bus qui sera installé sur la RD439 section ZI 26 sera financé à hauteur de 75% par le département et 25% par la commune. Ça mise en place devrait normalement avoir lieu en fin d'année.

5. Travaux raccordement France Telecom.

Monsieur Guilloche présente 4 devis pour l'installation de la ligne téléphonique au 27 le bourg. Le conseil municipal demande des informations complémentaires sur ces devis. Ce point est donc reporté au prochain conseil.

6. Eglise : présentation du devis de sonorisation

M le maire présente le devis d'un montant de 2 653.07€ de Locatech. Ce point est mis en attente par le conseil municipal.

7. Questions diverses

Assainissement

M le maire demande à la commission assainissement de se rendre à la station pour constater un tuyau d'évacuation cassé.

Une réunion commission assainissement est fixée au vendredi 16 septembre 2016 à 14h00 à la mairie concernant les travaux de vidange des assainissements non collectif.

Extincteurs

M le maire signale que suite à la visite de la commission sécurité dans les écoles, les extincteurs sont à vérifier. Un devis sera demandé.

Courrier

Suite à la saisie de Monsieur le défenseur des droits par les consorts Horel concernant la demande de révision de la carte communale, il est donné lecture aux membres présents du courrier qui leur sera transmis.

Fonts baptismaux et statue Sainte Marguerite

M de Laforcade informe de son rendez-vous le jeudi 15 septembre 2016 avec les services de l'état pour compléter le dossier. Les travaux de rénovation sont prévus entre le 15 décembre et le 15 janvier 2017.

Repas des cheveux blancs

Le repas des cheveux blancs aura lieu le 1^{er} octobre à la salle de Trelly. Le traiteur sera M QUENAULT de Coutances.

La séance est levée